

ABONNEMENT. Saumur: 30 fr. 16 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 JANVIER

LE MESSAGE ET LA PRESSE

L'accueil fait au message est froid, même dans les régions républicaines.

Nous exceptons la Paix qui, bien entendu, est fort gaie et trouve, comme son patron, que tout va mieux dans la meilleure des Républiques qui régit M. Grévy.

La République française n'oublie pas que parmi ces cabinets fut celui de Gambetta, et son éloge du message regorge de sous-entendus qui vengent la mémoire de son patron.

Le Télégraphe approuve, mais il annonce que la déclaration de M. de Freycinet sera « beaucoup plus substantielle » que le message, en quoi elle n'aura nulle peine, car, comme le font assez judicieusement remarquer les Débats, le message n'a comblé aucune lacune.

L'Intransigeant ne se compromet pas. Il ne souffle mot du message, sauf dans son compte rendu de la Chambre où il dit que le petit papier de M. Grévy n'était qu'une carte de visite de remerciement pour les sénateurs et les députés.

M. Grévy parle tous les sept ans; il ruine longtemps son affaire, fait remarquer M. Martin, de l'Espérance du Peuple.

Elle n'en est pas meilleure; lisez son message; cependant il a deux mérites: il est court, il est nul.

Court, il plaît aux lecteurs qui ont plus

vite fini; nul, il charme les républicains qui ne peuvent s'entendre qu'à la condition de ne rien dire.

Sous ce rapport, M. Grévy a produit un chef-d'œuvre.

Il n'y a rien dans son message, mais rien de rien. Aucune indication politique, aucun programme, rien!

Le discours débute par les remerciements obligés d'un monsieur élu à ses électeurs. M. Grévy, qui a l'ironie douce d'un octogénaire, y parle de ses efforts pour exercer ses hautes fonctions. Efforts est délicieux; les efforts d'un soliveau pour rester en place!

La République, dit le Président, a relevé la France de ses désastres. Erreur! Ce sont les monarchistes qui ont réparé autant qu'ils le pouvaient les désastres de 1870, aggravés par les républicains de 1874; ce sont les républicains qui gaspillent tous les jours les ressources péniblement amassées par les conservateurs.

La Monarchie a été renversée plusieurs fois, dit M. Grévy; eh bien! et la République? Qu'est-elle devenue au commencement du siècle? Combien a-t-elle duré au milieu de ce même siècle? La troisième ne paraît pas destinée à faire de vieux os.

Bien ou mal, le voilà maintenu sur son siège et il conseille aux ministres de l'imiter, il vante la stabilité si nécessaire au gouvernement, à son crédit et à sa considération dans le monde.

Pour un vieillard, M. Grévy est bien imprudent. De son aveu, un gouvernement ne possède dignité, crédit et considération qu'à condition d'être stable; alors nous avons un bien pauvre gouvernement, dépourvu de considération, de crédit et de dignité, car il est instable. Demandez plutôt à M. Brisson!

Cette stabilité si désirable, comment l'obtenir? Comment former cette majorité gouvernementale, « l'impérieux besoin de l'heure présente? »

Ecoutez! écoutez! La Bouche d'ombre va parler.

Que les républicains, dit l'oracle, « se concentrent sur le terrain qui leur est commun ». Lequel? lequel? Voilà ce qu'il faudrait dire et ce qu'on ne dit pas.

C'est un terrain vague où erre au hasard le troupeau bêlant. Quels arbres faut-il y planter, le pêcher savoureux ou le peuplier stérile? M. Grévy se tait, il sait bien, le vieux, qu'il n'y pousse que des carottes.

Puisque le Président ne dit rien, préparons-nous à entendre ses ministres.

La Gazette de France proteste énergiquement contre ce début de M. Grévy:

« En m'élevant une seconde fois, par son Assemblée, à la présidence de la République, LA FRANCE M'A DÉCERNÉ UN NOUVEL HONNEUR dont je sens tout le prix et qui ajouterait encore, s'il était possible, à ma reconnaissance et à mon dévouement. »

Il est impossible d'avancer une proposition plus fautive.

N'en déplaise à M. Grévy, la France ne lui a rien décerné du tout!

Le Président a été élu — si tant est que l'élection faite dans les conditions que l'on sait puisse être considérée comme valable — par 457 voix sur 859 votants; contre 92 voix données à d'autres candidats et 268 abstentions; encore le chiffre des abstentions eût-il été plus grand, si plusieurs départements ne se trouvaient pas privés de représentation, par suite du coup d'État des invalidations.

M. Grévy n'a eu que 28 voix de plus que la majorité absolue.

Il faut, on le voit, une rare impudence pour oser dire que M. Grévy a été élu par la France.

M. de Péne, dans le Gaulois, le qualifie de message d'un pleutre.

« C'est l'indigence même, sous le double rapport du fond et de la forme. M. Grévy est riche de nos deniers. Mais son message est d'une pauvreté narrative. On lui donnerait deux sous. »

» L'absence d'idée y rivalise avec la banalité du langage. L'auteur du compliment qui a été lu jeudi aux Chambres avec sans façon, dans une prose sans arifice, que tout lui paraît le mieux du monde, du moment qu'il a été réélu Président de la République pour sept ans, et que M. de Freycinet est premier ministre.

» Que veut la France? — La stabilité, mais, pas la stabilité monarchique, grand Dieu! la stabilité de Jules Grévy, président inamovible, et de M. de Freycinet, ministre garanti. Croyez cela et concentrez-vous! Se concentrer autour du ministère de l'un et de la présidence de l'autre, tout est là. Le message est bien le manifeste de la concentration républicaine, tel que l'annonçait l'autre jour notre directeur, M. Arthur Meyer. L'union dans l'immobilité. Somme et durée! La consigne est de ronfler en chœur.

» En dehors de cela, rien. »

Déclaration Ministérielle

Voici le texte de la déclaration lue le samedi 16 janvier à la Chambre des députés par M. de Freycinet, président du Conseil, et au Sénat par M. Demôle, garde des sceaux:

Messieurs,

Appelés à exercer le pouvoir dans des conditions difficiles, nous sommes cependant pleins de confiance dans le succès de nos efforts, si vous voulez bien nous aider de vos lumières et nous soutenir de votre approbation.

La composition de notre cabinet vous indique la ligne de conduite que nous entendons suivre dans la situation créée par les dernières élections législatives.

Aucun gouvernement ne saurait durer sans l'appui de toutes les fractions de la majorité républicaine. Ce qui s'impose donc est une politique de conciliation entre ces diverses fractions, demandant à chacune d'elles certains sacrifices en considération des sacrifices consentis par les autres.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Kerlis, avril 18...

Le temps chemine toujours, engourdissant peu à peu nos vifs regrets. Aux sinistres rafales de l'hiver a succédé une saison clémente: le frais et parfumé printemps, avec ses verdure naissantes et ses massifs fleuris.

Non, pas bientôt, mais déjà, nous avons repris nos anciennes habitudes: la messe matinale, les longues heures de travail dans la bibliothèque. Derrière les vitrines apparaissent des rayons chargés de livres; et, sur la table massive, mes jeunes cousins se penchent et s'efforcent, sous la direction de Mademoiselle, d'acquiescer les éléments de la science.

Plus loin, dans l'embrasure de la fenêtre, se dresse un chevalet, et notre amie me conseille et me fait progresser dans l'art de me servir du pinceau.

A midi, la cloche du dîner nous appelle. Le repas achevé, nous faisons de longues promenades le long des falaises. Nous rentrons vers la fin du jour, l'œil vif, le teint coloré, avec des appétits d'ascensionnistes, et ce sentiment de bien-être qui suit toujours les courses au grand air.

Cette gaieté des enfants, qui oublie si vite, me navre, et je vais alors me réfugier près de ma mère bien-aimée.

Qu'elle a dû verser de larmes dans sa solitude; car sous ses paupières lourdes, battues de fatigue, son regard, humide encore, brûle de fièvre. Je la regarde, je l'étudie, et sous le masque de ce visage amaigri, je discerne l'âme, comme si elle était à nu, saignante et désespérée. Ma mère ne me dit rien encore, mais, à ses longues stations à l'église, devant Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde, à ses communions plus fréquentes, à ses causeries animées avec notre vieux recteur ou avec l'amiral de Siève, je le devine, elle mûrit une résolution grave. Rejoindre mon père, sans doute? Tant que vivait

mon aïeul, le devoir filial la retenait en Bretagne, mais maintenant?

Maintenant, il est vrai, mon père l'a conjurée de ne pas exposer sa santé délicate aux froids brouillards, au climat rigoureux, souvent mortel, de la Sibérie. Il a défendu ce voyage avec toute l'autorité de son amour. Mais cette vie précieuse n'est-elle pas exposée en Bretagne, comme elle le serait à Irkoutsk?

Là-bas, le danger, c'est la glace. Ici, c'est le chagrin qui la tue lentement. Seule, la pensée de sa fille la retient: je le lis dans ses yeux. Elle hésite... Devra-t-elle se séparer de moi, ou me condamner aux rigueurs de l'exil?

Mais moi, je n'hésite pas. Si ma mère part, je partirai. N'est-ce pas elle qui m'a donné la vie? N'est-ce pas elle qui s'est penchée sur mon berceau, qui a séché mes pleurs d'enfant? Dieu m'a fait robuste. Il a mis en moi des nerfs d'acier, une santé de fer; et si jamais nous allons à Irkoutsk, vous verrez, ma mère, combien une fille sait aimer; vous verrez comme parfois elle sait et peut consoler.

Kerlis, juin 18...

Une lettre! une longue lettre de mon père! Chère missive désirée pendant plus de deux années, avec quels transports nous l'avons reçue! Quelle enivrante surprise tu nous a causée; car nous ne t'attendions plus. Tant de fois le facteur

avait passé devant Kerlis n'apportant rien... rien jamais... Notre espérance n'était usée.

Et pourtant, hier matin, tandis que sous la rideau mouvant de passiflores et de clématites, qui ombragent le perron, je distribuais, à quelques pauvres, la modeste aumône à laquelle ils sont accoutumés, je vis arriver le messager, que tous saluent avec intérêt. Il hâta le pas; et, de sa main tendue, me montra le bien-aimé pli.

— Une lettre! une lettre!

Je bondis vers lui. La lettre entre mes mains j'y appuyai les lèvres, et je fondis en larmes. J'étais éperdue de joie: Une lettre de mon père! Oui, je reconnaissais l'écriture. Qu'allait-elle nous dire? Quelles douleurs allait-elle nous confier? Pauvre petite missive si chère. Elle était toute froissée, toute noire, toute couverte de timbres étrangers. Je ne marchais pas en traversant le long vestibule; je volais. Comment ai-je gravi l'escalier? Je ne sais; mais le facteur n'avait pas encore quitté le perron que j'étais dans la chambre de ma mère; et l'œil brillant, la voix ardente, ainsi que l'avait dit le messager de bonne nouvelle, je criai aussi: — Une lettre!... une lettre!...

Une pâleur mortelle se répandit sur le visage de ma mère. Elle se leva très-droite, puis elle chancela; puis, à demi défaillante, elle retomba sur le divan.

Je m'étais agenouillée devant elle. Je baisais ses

De là doit sortir une marche mesurée, prudente, mais continue, vers les réformes réclamées par la démocratie.

Il convient de les aborder successivement, avec méthode, sans vouloir tout faire accepter à la fois de ceux que des programmes trop vastes inquiètent et éloignent.

La tâche de l'année 1886 nous paraît fort simple à définir.

#### LA QUESTION DES FONCTIONNAIRES.

En premier lieu, nous avons à ramener l'ordre et la discipline dans l'administration.

À la faveur des idées libérales qui sont l'honneur de la République et de l'indépendance qu'elle tend de plus en plus à assurer au citoyen, certains fonctionnaires en sont arrivés par une singulière confusion à se considérer comme affranchis de toute obligation envers l'État en dehors de l'accomplissement de leur devoir professionnel. Non seulement ils n'apportent pas leur appui aux institutions au nom desquelles ils exercent leur mandat, mais ils se croient permis de les combattre ouvertement. Il est temps qu'un spectacle aussi anarchique cesse.

Il faut que nul n'oublie désormais que la liberté d'opposition contre le gouvernement n'existe pas pour les serviteurs de l'État. Ceux-ci doivent à la République tout au moins une attitude digne, loyale et respectueuse.

Nous sommes décidés à obtenir partout le dévouement et la fidélité et à faire dans ce but les exemples nécessaires.

#### L'ÉLÈVE ET L'ÉTAT.

L'intervention du clergé dans nos luttes politiques, et récemment encore dans les élections, est pour tous les esprits sages un sujet de sérieuses préoccupations.

Chacun a compris qu'une telle situation ne saurait se perpétuer, et que le grave problème de la séparation des Églises et de l'État ne tarderait pas à s'imposer irrésistiblement.

C'est là, il faut bien le dire, une de ces questions que la politique seule est malhabile à trancher, car elle a ses racines jusque dans les profondeurs les plus intimes de la conscience du citoyen.

Avant que le législateur prononce souverainement, il faut que la libre discussion, les débats solennels des Chambres, le rayonnement des idées, aient préparé dans le pays les solutions conformes aux tendances de l'esprit moderne.

En attendant, le clergé doit, sous peine de provoquer une brusque rupture, se renfermer dans le rôle que lui trace son mandat et la nature même des choses.

Le gouvernement saura de son côté tenir fermement la main à ce que les droits de la société civile soient scrupuleusement respectés.

Il désire l'apaisement, mais il n'hésitera pas à faire sentir le poids de son autorité à ceux qui seraient tentés de la méconnaître.

#### L'ÉQUILIBRE DU BUDGET.

La seconde partie de notre tâche consistera à rétablir l'équilibre dans le budget.

Depuis plusieurs années, sous l'influence de causes diverses dont quelques-unes échappent

entièrement à l'action des gouvernements, les dépenses ont excédé les ressources normales. De là des découverts et des emprunts successifs qui, sans porter atteinte à la solidité de notre crédit, méritent cependant toute l'attention des pouvoirs publics.

Le pays a clairement manifesté qu'il voulait avoir des finances à l'abri de toute critique.

Nous croyons que le budget de 1887, qui vous sera bientôt présenté, répondra à son attente.

Nous comptons réaliser l'équilibre sans recourir à l'emprunt pour doter les services, et pourvoir aux dépenses coloniales sans créer de nouveaux impôts.

#### LES ÉCONOMIES.

De sévères économies opérées dans les divers départements ministériels, quelques remaniements de taxes sans influence sur la consommation, nous fourniront les ressources nécessaires et nous permettront même, nous l'espérons, de faire une part spéciale à l'agriculture.

Les départements de la guerre et de la marine sont appelés à faire aux nécessités budgétaires de sérieux sacrifices.

Ils les réaliseront sans compromettre en rien notre force militaire, que votre patriotisme ne laisserait pas affaiblir.

Notre intention n'est pas seulement de faire entrer dans le budget normal les dépenses qui cette année encore, comme celles du Tonkin et de Madagascar, grèvent la dette flottante, mais aussi de supprimer le budget extraordinaire en dotant convenablement le budget ordinaire, grâce à certaines combinaisons qu'il serait prématuré d'indiquer aujourd'hui.

En même temps que ces moyens combinés permettront de faire face honorablement aux besoins du prochain exercice, nous nous occuperons de préparer avec maturité pour les budgets suivants les réformes que notre état social et économique peut rendre nécessaires dans notre législation fiscale.

Nous serons inspirés dans ces études par l'esprit démocratique de notre époque et par le ferme désir d'assurer une répartition plus équitable des charges qui pèsent sur le contribuable.

#### LES EXPÉDITIONS.

S'il est un point sur lequel le suffrage universel se soit exprimé sans équivoque, c'est sur la direction à donner à nos affaires extérieures. Il entend que la France ait une politique digne et pacifique et qu'elle concentre ses forces sur le continent pour être respectées de tous sans être une menace pour personne.

Il ne veut plus de ces expéditions lointaines, qui sont pour le pays une source de sacrifices dont la compensation n'apparaît pas toujours clairement.

Il sait d'ailleurs que les colonies ne prospèrent que lorsque la métropole est puissante, et que les bonnes finances sont la première condition d'un commerce florissant.

Soucieux du bon renom de la France, nous conformant aux décisions du Parle-

ment, nous garderons les possessions récemment acquises, nous nous appliquerons à en tirer le meilleur parti possible, en limitant les sacrifices, en les réduisant à ce qui est strictement indispensable.

Dans cette pensée, nous organiserons le protectorat de l'Annam et du Tonkin, ainsi que celui de Madagascar, sur des bases extrêmement simples, comme nous l'avons indiqué dans une discussion récente.

Nous estimons que les dépenses du premier de ces protectorats, qui figurent à l'exercice 1886 pour 75 millions, tomberont à 30 millions en 1887 et disparaîtront graduellement en quelques années.

C'est en vue de poursuivre plus directement ce but que le service des protectorats a été temporairement séparé de celui des colonies et rattaché au département des affaires étrangères.

Plus tard, quand le problème sera résolu, ils seront réunis en une seule et même administration.

#### LES RÉFORMES.

À côté de ces travaux essentiels, qui nous paraissent constituer l'œuvre propre de l'année 1886, s'en placent d'autres qui réclameront de vous des décisions.

Nous citerons les mesures qui intéressent le sort des travailleurs, les lois militaires, la révision de notre procédure civile et criminelle, la réduction des frais de justice, les lois d'enseignement et un projet prochain pour régler la condition et améliorer le traitement des instituteurs.

Nous croyons, messieurs, que si le cercle que nous venons de tracer devant vous est convenablement parcouru, l'année 1886 aura été bien remplie.

Nous pourrions ensuite, sur le sol déblayé et affermi, à l'abri d'institutions qui défient toute attaque et qu'au besoin nous saurons faire respecter de tous, avancer résolument vers les réformes que le pays attend de vous; car l'ordre républicain n'est pas l'immobilité: il doit être un effort incessant vers le progrès, un accroissement continu de la liberté, une élévation constante du niveau matériel et moral de la démocratie.

C'est la grande tâche que nous apercevons pour la législature qui s'ouvre véritablement aujourd'hui. Elle est digne de votre patriotisme éclairé. Vous pourrez, en l'accomplissant, aborder avec confiance les consultations successives du suffrage universel.

Nous convions à cette tâche, sans distinction de parti, tous ceux qui ont successivement à cœur l'intérêt de la France et l'avenir de la République.

La lecture de la Déclaration ministérielle a produit un singulier effet. Ce document a soulevé, à deux reprises, des applaudissements à droite et à gauche, tandis que le centre restait impassible. Il est vrai que l'approbation des droites était légèrement ironique. Bref, nous devons constater que les opportunistes se mordaient les lèvres de dépit, à certains passages tout particulièrement, et que l'extrême-gauche a applaudi très-chaudement le cabinet de Freycinet. Le radicalisme triomphe.

## Chronique générale.

Les ministres républicains ont une façon toute particulière de faire des compliments au personnel de leur administration. On raconte que M. Sarrien, recevant les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, a fait allusion, en s'adressant au personnel de la sûreté générale et de la préfecture de police, au retard qu'on a mis à le prévenir de l'assassinat du préfet de l'Eure. La circonstance était bien choisie pour de tels reproches!

Le gouvernement républicain ne cesse de commettre des actes de népotisme. Il circule, disent les *Nouvelles*, des faits peu édifiants au sujet de nominations au ministère des postes et télégraphes. Des journaux républicains eux-mêmes protestent contre le choix pour une haute situation au conseil d'État d'un fonctionnaire qui n'a « ni l'âge, ni l'autorité, ni l'expérience ». C'est scandaleux!

Le *Soleil* met très-opportunément en lumière cette phrase instructive de l'organe de M. de Freycinet, le *Télégraphe*:

« En ce qui regarde les finances, le ministère est bien décidé à présenter un budget non plus seulement sur le papier, mais réellement et sincèrement en équilibre. Le pays connaîtra l'exacte vérité et pour la première fois on se placera franchement en face de la réalité, sans déguisement, expédient, ni subterfuge. »

Dire que pour la première fois on sera sincère, dire que pour la première fois on aura de la franchise, dire que pour la première fois on n'usera ni de déguisement, ni d'expédient, ni de subterfuge, c'est dire que jusqu'à présent on a manqué de sincérité et de franchise, qu'on a eu recours à des déguisements, à des expédients, à des subterfuges, en un mot, qu'on a dissimulé, par toutes sortes de procédés inavouables, le véritable état de nos finances.

Dont acte.

#### UN DON DE LEON XIII.

Le cardinal Lavignerie vient de recevoir du Pape un don de trois mille francs, destiné à secourir les populations pauvres, sans distinction de religion, musulmanes ou catholiques, qui ont souffert dernièrement par suite des tremblements de terre survenus dans les provinces d'Alger et de Constantine.

#### LE GÉNÉRAL BOULANGER ET L'ARMÉE.

Les mesures radicales qu'on soupçonne le ministre de la guerre de vouloir prendre produisent le plus déplorable effet.

Nous tenons de plusieurs officiers généraux venus à Paris pour faire partie de la

belles mains.

— Mère, ne tremblez pas ainsi. Essayez vos yeux. Mais c'est de lui! c'est de mon père. Voulez-vous que je brise la cire. Voulez-vous que je lise... oh! laissez-moi... laissez-moi.

Elle se penchait pour mieux voir les timbres étrangers; maintenant ses yeux brillaient d'un éclat étrange.

— Donne vite! vite Madéje... Mon bien-aimé Stani!

Elle déchirait l'enveloppe, dépliait fébrilement la lettre; et moi, blottie près d'elle sur le divan, mon bras passé sur son épaule, des yeux devorant chaque mot avant qu'elle ne les eût prononcés, je l'écoutai lire d'une voix balbutiante, qui souvent se suspendait par l'excès de l'émotion:

« Ma bien-aimée,

« Cette lettre te parviendra-t-elle? Je l'espère. Je la confie à un généreux et puissant protecteur que, par prudence, je ne puis nommer, mais qui a droit à toute ma reconnaissance.

« Chère femme courageuse qui voulais me suivre! Oh! de grâce, reste en France toujours. N'affronte jamais les périls d'un pareil voyage. Faut-il t'en raconter les détails? Pourquoi revenir sur une souffrance passée? Pourtant je connais ton cœur. Il désire me suivre, et ta pensée voudra repasser par toutes les étapes de ce douloureux

pèlerinage. Autrefois, entre nous, la joie était partagée; maintenant que la douleur est dans ma vie, je le sais, tu en réclames ta part.

« Nous marchions donc, tous las à en mourir, entre une double haie de cossques qui, la lance sur l'épaule, le regard cruel, le rire large et sonore, nous accablaient de lazzi et d'injures.

« Ma chère Marie, tu ne peux concevoir ce qu'est une marche forcée se prolongeant deux années entières. De temps à autre, dans les grandes villes, la *Chaine* se repose, reprend quelque force, puis, cette chose misérable et sans nom (les Polonais captifs n'en ont plus), ce troupeau humain avance de nouveau dans les neiges. Pauvre flot polonais, qui coule, sans cesse, de Varsovie à Irkoutsk, emportant tout le sang généreux, toute la force de la patrie.

« Que de regrets! Que d'amertume! Souffrances du corps s'unissant aux angoisses de l'âme. Le froid, la faim, chaque jour la patrie qui s'éloigne, partout des épines acérées. Et le cœur saigne et les yeux pleurent. Les plus forts, les plus fiers ne peuvent retenir la plainte.

« Pourtant, çà et là, sur le chemin, une consolation s'effrait à nous, une larme de pitié tombait sur notre misère. En groupe, des paysannes compatissantes attendaient les captifs, les saluaient au passage, leur offrant des fruits, des poissons secs, des galettes de grain.

« Comme tous les yeux s'allumaient à la vue de cette nourriture! Si un reste de fierté ne nous avait soutenus, comme nous eussions tendu la main à ces serves généreuses en leur criant:

« — Donnez, donnez... J'ai froid... J'ai faim!

« Ah! bénies soyez-vous, âmes charitables, qui venez sauver les prisonniers. Vous ne saurez jamais quel baume vous mettez sur leurs blessures, quelle goutte de liqueur parfumée vous versez dans l'amertume de leur breuvage. O charité, perle du ciel, vertu divine, nous venant en droite ligne du cœur de Dieu, toi seule ne connaît pas la haine; tu tends les mains à tous. Que l'homme soit Russe ou Polonais; s'il souffre, il est ton fils.

« Avec le printemps, nos fatigues changèrent de nature. Plus de neige, c'est vrai, plus ce froid intolérable qui vous tord les membres, qui vous serre à la gorge à chaque respiration, à croire que l'on va étouffer; mais des pluies torrentielles, des brouillards intenses, des miasmes malsains, des fleuves brisant brusquement les glaces qui les enserrent, et s'élançant en cascades, en torrents. Et il faut rester là, sur leurs bords, dans des abris insuffisants, attendre qu'ils soient guéables, attendre en tremblant de fièvre et l'âme déchirée de regrets.

« Puis, encore, avec le printemps, le souvenir des êtres aimés vous envahit avec force. En voyant les feuilles peindre aux arbres, en écoutant surtout

la voix des fleuves, qui se précipitent en grandes ondes, vers les mers polaires, leur patrie, on se dit:

« — Et moi, ne reprendrai-je jamais le chemin de mon pays? Sera-ce toujours l'hiver dans ma vie? Ne connaîtrai-je plus le printemps, le doux printemps? Suis-je condamné au froid éternel, à l'exil, à l'absence?

« Oui, ma pauvre amie, je souffre de l'absence; je souffre beaucoup; mais, loin de me plaindre, je m'applaudis au contraire d'avoir, par ma prudence, arrêté ton courage. Tu n'aurais pu supporter ces dures fatigues. Oui, ma chère bien-aimée; oui, ma Nadéje chérie, je vous le répète encore: restez en France. Essayez d'y être résignées. Pensez à moi comme on pense à ceux qui dorment à jamais dans la terre glacée. Priez pour moi. Vivez comme si je ne vivais plus... et, peu à peu, votre douleur s'adoucirait: on oublie les morts, et des fleurs poussent encore sur leurs tombeaux. »

Ici ma mère s'arrêta dans la déchirante lecture. Sa pâleur avait augmenté, un cercle noir entourait ses yeux, ses lèvres se creusaient douloureusement.

— Lui, mourir dans nos cœurs, balbutia-t-elle... L'oublier!... Vivre comme s'il reposait dans une terre glacée... Oh! jamais, jamais, jamais!

(A suivre.)

commission d'avancement des officiers, que les chefs de corps sont décidés à faire preuve de la plus grande inertie et à ne point suivre le général Boulanger dans des entreprises qui, selon eux, amèneraient la désorganisation dans l'armée.

#### RETOUR DU TONKIN.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

Un honorable commerçant de Paris, dont le nom et l'adresse nous sont connus, nous écrit la lettre suivante, que nous reproduisons intégralement, en nous associant sans réserves aux protestations indignées de notre correspondant :

« 8 janvier 1886.

« Monsieur le rédacteur en chef, « Avant-hier, me rendant dans le nord par l'express du matin, j'ai trouvé dans mon compartiment un soldat presque mourant; un de mes amis, M. C..., courtier de commerce à Paris, avec lequel je voyageais, se joignit à moi pour soulager cet infortuné, auquel nous fîmes prendre des boissons réconfortantes le long de la route, et que nous expédiâmes à sa mère, en prenant la précaution d'avertir celle-ci.

« Ce malheureux n'avait même pas eu quinze centimes pour annoncer son arrivée à sa mère, et il avait passé la nuit dans la cour de la gare du Nord!

« Lui ayant demandé de quel mal il souffrait, il me remit son livret et ses papiers: il revient du Tonkin avec un certificat de blessure et un certificat d'anémie compliquée de diarrhée, son estomac rejette tout aliment solide; il n'a plus que la peau sur les os, et dans cet état on a refusé de l'admettre à l'hôpital de Toulon où il a débarqué il y a quelques jours, on lui a dit qu'il était assez fort pour rejoindre sa famille à l'autre extrémité de la France et on lui a donné un congé de convalescence de quatre mois!

« Un congé de convalescence à un homme dans cet état: c'est révoltant!

« Est-ce que nous en sommes arrivés, en France, à abandonner nos soldats blessés et malades?

« Comme nous lui disions que ses maux allaient finir et que sa mère saurait bien lui rendre la santé, que le climat du pays natal améliorerait rapidement (par cette saison ne peut-on craindre, au contraire, que le climat du nord soit mortel, n'y a-t-on pas pensé, à Toulon?), ce désespéré a versé des larmes qui semblaient dire qu'il n'y comptait plus.

« Ce malheureux nous a dit qu'il avait appris que la Société des Dames de France avait envoyé des cigares et du papier à lettre au Tonkin; quant à lui il n'en avait jamais vu; il a ajouté qu'il s'était battu ayant de l'eau jusqu'aux genoux et parfois jusqu'à la ceinture, n'ayant qu'un biscuit et demi par jour pour toute nourriture, et de l'eau pour toute boisson.

« J'ai cru devoir, monsieur le rédacteur, porter ces faits à votre connaissance, en vous priant d'agréer, etc. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 janvier. Il y a un temps d'arrêt dans la hausse. Ces moments de repos sont nécessaires à la consolidation des cours et ne peuvent que provoquer de nouveaux achats. Le 3 0/0 est à 81.20, l'amortissable à 83.35, le 4 1/2 à 110.35.

On cote ferme le Crédit Foncier à 1.330. Les opérations à l'étude lui donneront bientôt une vive impulsion.

L'épargne achète beaucoup d'obligations du Crédit Foncier.

Les Communales 1880 sont particulièrement demandées en raison du prochain tirage.

La Société Générale est demandée à 448.75.

La Banque d'Escompte est sans changement à 445.

La Société de Dépôts et Comptes courants est ferme à 597.50.

Nouvelle baisse de 3 fr. sur le Crédit Lyonnais qui cote 522.

Les actions et obligations de chemins de fer et parmi celles-ci les chemins de fer économiques sont particulièrement recherchés et très-bien tenus.

#### Chronique militaire.

D'après les journaux militaires, c'est M. Lux — et non Lux — capitaine au 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs, qui a été désigné pour occuper l'emploi de professeur d'allemand à l'École de cavalerie, en remplacement de M. le capitaine Grœner, décédé.

#### LE NOUVEAU GÉNÉRAL COMMANDANT L'ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Le général de brigade Tramont est nommé au commandement de l'École spéciale militaire à Saint-Cyr, en remplacement de M. le général Deffis.

Le général de brigade Deffis continuera à faire partie provisoirement du comité consultatif d'état-major.

#### PROMOTIONS DE GÉNÉRAUX.

Il est probable que le ministre de la guerre va très-prochainement soumettre au Président de la République un décret portant promotion de deux généraux de division et d'un général de brigade.

Des deux nouveaux divisionnaires, l'un sera le nouveau chef d'état-major général, le sympathique général Savin de Larclause.

Un grand nombre de journaux ont raconté que, pour signaler son entrée au ministère, M. le général Boulanger aurait résolu de remplacer le pantalon, dont l'artillerie et le génie étaient si fiers, par la culotte rouge; cette nouvelle est complètement inexacte. Il faut, en effet, une loi pour changer la tenue d'une troupe. Ajoutons que 600,000 pantalons d'artillerie et du génie se trouvent actuellement dans les magasins militaires, et dix ans s'écouleront, assurément, avant que ce stock soit épuisé. Aussi, le ministre de la guerre n'a-t-il jamais eu l'intention qu'on lui prête gratuitement.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

SECTION DE SAUMUR.

Deuxième séance le mercredi 20 janvier 1886, à 7 heures 1/2 du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur.

Cours publics.

Le Président, G. DOUSSAIN.

Jeudi 14 et vendredi 15 janvier, la Cour d'Angers a entendu les débats de l'appel du *Petit Courrier* contre un jugement du tribunal de Saumur, qui l'avait condamné pour diffamation envers M. Lionet, de Doué-la-Fontaine.

L'appel du *Petit Courrier* a été soutenu par M<sup>e</sup> Fairé; M<sup>e</sup> Boisson plaidait pour Lionet.

La Cour a remis à une séance prochaine le prononcé de son arrêt.

La clôture de la chasse est fixée, pour toute la France, au dimanche 31 janvier, au soir.

M. Davaine, qui, avons-nous dit, a perdu toute chance d'être maintenu dans ses fonctions d'administrateur des Hospices de Saumur, vient d'adresser à ses chers collègues sa démission et a fait publier sa lettre, qui est ainsi conçue :

« Saumur, le 8 janvier 1886.

« Messieurs et chers collègues, « De sérieux motifs m'avaient engagé plus d'une fois, l'année dernière, à donner ma démission de membre de la Commission administrative des Hospices. La proximité du moment où devait expirer mon mandat (le 1<sup>er</sup> janvier 1886) m'en a, seule, empêché.

« Toutefois, je ne veux pas me séparer de vous sans vous remercier de votre cordialité, et sans vous dire que je conserverai un bien agréable souvenir des douze années que j'ai passées dans l'administration de l'Hospice.

« Je souhaite ardemment que vos généreux efforts soient toujours plus couronnés de succès dans la mission qui vous a été confiée, et qui consiste à travailler au bonheur de ces infortunés, jeunes et vieux, que la misère a placés dans la douloureuse nécessité de chercher un refuge à l'Hospice général de Saumur.

« Veuillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mes bien dévoués sentiments. « E. DAVAINÉ. »

Il nous revient que le successeur désigné de M. Davaine serait M. E. Coutard.

#### CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE.

Toujours le même empressement aux concerts de la Musique municipale. Les salons de notre Hôtel-de-Ville sont maintenant trop étroits pour contenir notre public qui, décidément, se passionne de plus en plus pour la belle et bonne musique.

Que ce soit, en effet, le concert de la *Musique municipale*, celui de l'*Harmonie Saumuroise*, ou bien encore une représentation d'opéra, les Saumurois affluent, et tout le monde ne peut trouver place. Ceci prouve une fois encore que, lorsque nous parlions de la possibilité, de la nécessité même d'une grande fête musicale, à Saumur, ce n'était pas en vain. Combien avons-nous vu de villes voisines organiser avec succès de ces festivals dont les échos retentissaient en éloges pompeux dans la presse, et dont les dilettantes gardent le meilleur souvenir!

Certainement, à Saumur, il est possible d'organiser un festival; les éléments ne manquent pas, et nous pensons que notre nouveau maire, mieux inspiré que son prédécesseur, saura user de toute son influence pour mener à bonne fin une œuvre qu'attendent impatiemment les amateurs de musique, sans compter que le commerce de Saumur y trouverait bien un peu son affaire.

Revenons au concert. Comme nous le disions en commençant, l'auditoire était nombreux et le programme, très-attractif, ne pouvait manquer d'attirer les souscripteurs de la Musique municipale.

Deux artistes éminents devaient se faire entendre, M<sup>lle</sup> Lelong et M. Molé, le clarinetiste distingué dont toute la presse angevine a cent fois fait l'éloge.

C'est avec son talent ordinaire que M. Molé a joué une fantaisie sur la *Favorite* et un air varié de *Jilose*. Ces deux morceaux ont été applaudis comme ils le méritaient.

Le succès qu'a obtenu M<sup>lle</sup> Lelong a été de ceux qu'on n'oublie pas. Très-applaudie après la *Serenata*, l'aimable cantatrice a dit la jolie romance, le *Sentier couvert*, avec une grâce et un sentiment remarquables. Le public ne ménageait pas les ovations, et, à deux ou trois reprises, il a fait revenir sur l'estrade la sympathique artiste. Le quatuor d'Haydn, joué par des amateurs dont le talent de chacun nous est très-connu, nous a semblé insuffisamment étudié. Ces pages magistrales ont besoin d'être consciencieusement travaillées, d'autant plus qu'elles sont fort longues.

Nous avons remarqué, dans la Musique municipale, les qualités sérieuses du premier piston, dont les soli sont toujours joués d'une façon irréprochable. Du reste, parmi les nombreux élèves de M. Meyer, il y en a beaucoup qui sont arrivés à d'excellents résultats. La première basse, le premier trombone et le premier saxophone méritent tous des félicitations.

Encore une fois, nous remercions M. Meyer, qui sait si bien organiser ses charmants concerts. Le nombre croissant des souscripteurs de la Musique municipale lui prouve aussi comment son œuvre est toujours accueillie et encouragée. X.

#### TOURS.

Un théâtre en faillite. — Par jugement du Tribunal de Commerce de Tours, en date du 8 janvier 1886, le sieur Pierre-Bernard-Bruneau-Auguste, dit Gustave Maurel, directeur du *Théâtre français*, demeurant à Tours, rue Victor Hugo, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée au même jour.

La petite vérole sévit en ce moment avec assez de force à Poitiers.

Le faubourg de la Cueilie est particulièrement éprouvé.

#### Publications de mariage.

Marie-André-Victor Sisson, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> dragons, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et Alice-Amédée-Joséphine-Marie Boudant, sans profession, de Paris.

Victor-Louis Ganier, valet de chambre, et Catherine Siegenhaler, femme de chambre, tous deux de Saumur.

Florent Manceau, commis des postes et télégraphes, de Saumur, et Alphonsine-Victorine Coireau, sans profession, de Nantes.

Auguste Beaudet, garçon d'hôtel, et Marie-Louise Dufroux, chapeletière, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste-Séraphin Aurion, voyageur de commerce, de Louerre, et Marie Soyer, buraliste (veuve), de Saumur.

René Guion, cultivateur, de Villebernier, et Anne-Apolline Chevet, domestique, de Saumur.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* qui sont vendues à l'*ÉPICERIE CENTRALE* de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

#### Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 18 janvier 1886,

#### Les MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis VARNEY.

Distribution :

De Brissac.....	MM. Dechesne.
Gontran.....	Noé Cadeau.
Bridaine.....	Ometz.
Le gouverneur.....	Allemand.
Rigobert.....	Démon.
Richard.....	Asmière.
Langlois.....	Derousseau.
Farin.....	Guiraud.
Simone.....	M <sup>mes</sup> Fleury-Pillard.
Marie.....	Dulairens.
Louise.....	Vandermeiren.
La supérieure.....	Cantrelle.
Sœur Opportune.....	Savigoy.
Agathe.....	Joissant.
Jaqueline.....	Dupuis.
Jeannoton.....	Van Bets.
Claudine.....	Recurt.
Margot.....	Bœuf.

Mousquetaires, paysans, bourgeois, pensionnaires.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 19 janvier

LE SERMENT D'HORACE, comédie d'Henri Murger.

Les Petites Voisines.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 17 Janvier 1886.

Versements de 183 déposants (42 nouveaux), 60,464 fr.

Remboursements, 51,061 fr. 19 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

La 48<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C<sup>ie</sup>.

L'auteur y continue son étude de la Bavière. Outre une carte de la Basse-Bavière, quatre gravures ornent le texte: l'Hôtel de Ville d'Augsbourg, la forteresse d'Ingolstadt, Nordlingen et le Port Maximilien.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR Succ<sup>r</sup>), 33, rue de Fleurus, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 fr. par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris: *Librairie, Gravures, Musique, Ouvrages illustrés*, et les invite à lui adresser dès maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'encombrement des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Éviter les contrefaçons

#### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le **JEUDI 21 janvier 1886**, à 8 heures du soir, et jours suivants,

À Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

D'UNE RICHE COLLECTION DE

**Tableaux Artistiques**

De Peintres du Salon de Paris,

Et d'une grande quantité d'Objets d'Art, tels que :

Vieilles armes avec incrustation argent, coffret à bijoux, ivoire Louis XIII, petits meubles en ébène et ivoire, glaces de différents styles, porcelaines de Chine et du Japon, vases, amphores, beires, faïences Delft et autres, miniatures sur soie, ivoire et cuivre, flambeaux en cuivre, vieux vase en porcelaine de Sévres, avec monture en bronze doré, terres cuites et groupes en marbre, coupes en cristal, voiles de fauteuils en dentelle ancienne et quantité d'autres bons objets.

Exposition publique, le mercredi 20 janvier, de midi à dix heures du soir.

Au comptant, plus 10 0/0.

Le commissaire-priseur,

(48)

PROUX.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Avec Jardin

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 45, appartenant à M. GAUTRON. S'adresser, pour traiter, au notaire.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 21 Juin 1886

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les magasins de nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD père, propriétaire, place Dupetit-Thouars, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (864)

Étude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Vannes-sous-Montsoreau.

**VENTE MOBILIÈRE**

Après décès.

Le **DIMANCHE 24 JANVIER 1886**, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en une maison ci-devant occupée par M<sup>me</sup> veuve EPAGNEUL, au bourg de Varennes, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de ladite dame EPAGNEUL.

On vendra notamment: lit garni, armoire, buffet avec vaisselier, autre buffet, chaises, vaisselle, linge, effets de garde-robe et un grand nombre d'objets divers.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (49)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,

**UN HOTEL**

Situé sur la place, à Fontevault.

S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

**CAVE A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

Rue de Fenet, n° 25.

S'adresser à M<sup>lle</sup> Roux, place Saint-Pierre, n° 2. (38)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour **apprendre un état**.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une **apprentie**.

S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

M<sup>me</sup> RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne **ap-preteuse** pour les modes. — Bonnes références. (39)

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés *franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans*.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. COLLMANN, accordeur, associé de M. LÉPICIER, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

91, Rue de Rivoli  
 9, Boulevard de la Madeleine  
 PARIS

Produit de 1<sup>re</sup> Qualité

**CHOCOLAT MASSON**

Avis

Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grams, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
 Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**LA VELOUTINE**

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**VOUS QUI TOUSSEZ!** Rappelez-vous que les **BONBONS GRAMONT** au goudron sont le seul remède radical de la **Toux**, Rhumes, Bronchites, Oesophages, Enrouements. — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: **« Vous toussiez; sucez des Bonbons Gramont. »**

Prix: la Boîte 1. 75; 1/2 Boîte 1. 50. Exiger rigoureusement la Signature de D<sup>r</sup> GRAMONT

Dépôt à Saumur: pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

**DENTS**

SANS PALAIS NI CROCHETS

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**  
 DE  
**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.



PARIS  
 Pour l'année. 10 fr. » c.  
 Chaque numéro. » 50 c.

**MAGASIN PITTORESQUE**

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

DÉPARTEMENTS  
 Pour l'année. 12 fr. » c.  
 Chaque numéro. » 60 c.

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM du MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.  
 Prix du volume broché..... 10 fr.  
 Prix du volume cartonné..... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. 2<sup>e</sup> édition. Prix, broché..... 5 fr.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				LIGNE DE LÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTEUIL-BELLAY				MONTEUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR							
Heures	Matin	Soir	Express	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte					
3	5	13	19	0 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 44
6	13	21	27	6 15	7 33	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 05	5 20	8 46	»	5 33	9 06	1 25	6 56	8 26	12 18	6 20	9 50
9	16	24	30	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	5 42	9 15	1 34	7 05	8 35	12 30	6 28	10 00
12	19	27	33	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	5 42	9 15	1 34	7 05	8 35	12 30	6 28	10 00
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTEUIL à THOUARS				THOUARS et MONTEUIL à SAUMUR				MONTEUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTEUIL allant à Angers.							
3	8	16	22	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	9 45	12 50	6 15	9 45
6	13	21	27	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 35	6 28	1 28	7 08	9 58	12 50	6 15	9 45
9	16	24	30	7 02	8 01	2 11	4 50	8 41	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	8 27	3 4	10 14	6 55	1 57	7 56	10 46	12 50	6 15	9 45
12	19	27	33	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	9 53	4 24	11 27	7 50	2 59	9 18	11 08	12 50	6 15	9 45
15	22	30	36	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	10 38	4 56	12 1	8 42	3 58	10 38	12 11	12 50	6 15	9 45

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné